



SOCOTEC BELGIUM ASBL

7956

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	<u>xistante</u>	
N° de rapport: 23/16.10/3/09			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :	*******		
Demandeur: CeftiGlas N - Selfing	,		
Personne sur place :	4		
Personne sur place :	SARVI	<i>JUX</i>	
Date de visite : 1.3. 1.6 M. Date d'émission : 13. 1.6 Références clien	t:NC	·	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :		2	
Tension d'utilisation : ✓ Protection générale du branche 3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ n	ement : ombre de circu	uits terminaux :	6+3
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	**************************************	ì	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		1	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X .	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		_
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Δ. Δ ΜΩ		X	
Résistance de dispersion de la prise de terre :ΩΩ	V		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue Manquements / Notes :	# # .	COTEC BELGIUM	
THE RESIDENCE OF THE PROPERTY			
Conclusion:			RAP
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	ue est à effectuer	dans /Soco
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité pau terme de 18 mois après signa	e complémenta ature de l'acte	iire est à exécute de vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentai	re est à exécuter	par le
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du	Nom et visa du demandeur pour réception :		
CUFFARO MANW.CO	rtigreen.bc	·· K	V8

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

CUFFARO -Domenico

1/2



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0631 23/16 1013/09	
 □ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. □ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. □ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. 	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : L. V. V. C + CHATTBLE + W.C.	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Ou Coffeet,	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : Circuit à détermine. Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Albrence de plan écolipse de l'installable Albrence de suffort a eleptes à certain medicocomme de partir fixe de la coffe	200
Tél. 0471/580.708	